

9.3. CENTRE DE LA FAMILLE SAINT-PIE – ACCÈS EN CAS D'ÉVACUATION – AUTORISATION

CONSIDÉRANT la demande du Centre de la Famille St-Pie d'avoir accès à la bibliothèque municipale en cas d'évacuation afin d'offrir un endroit sécuritaire;

En conséquence, il est proposé par _____, appuyé par _____ et résolu :

QUE le conseil accède à la demande du Centre de la Famille d'avoir accès à la bibliothèque municipale en cas d'évacuation, et ce, à toute heure du jour ou de la nuit.

ET D'autoriser la directrice générale, Dominique St-Pierre ou la directrice du Service des loisirs, Julie Nicolas, à signer tout document en lien avec cette demande.

3. DEMANDE DU CENTRE DE LA FAMILLE – PLAN D'ÉVACUATION

- Les responsables du Centre de la famille St-Pie sont présentement en démarches pour la mise à jour de leurs mesures d'urgences et plans d'évacuation.
- Ils ont approché la Ville de Saint-Pie pour leur demander s'ils pouvaient utiliser la bibliothèque municipale en cas d'évacuation, à titre de site sécurisé en cas d'évacuation.
- Ils indiquent qu'ils aimeraient que ce soit disponible pour la période suivante : 7 jours sur 7 entre 8h et 23h. Ils aimeraient aussi avoir un numéro d'urgence d'un employé de la Ville qui se déplacerait pour leur donner accès à la bibliothèque.
- La demande reçue par la directrice des loisirs a été présentée à la direction générale.
- La direction générale propose d'accueillir les membres et employés du Centre de la famille St-Pie en cas d'évacuation dans les locaux de la bibliothèque municipale :
 - durant les heures d'ouverture de la bibliothèque, comme il y a des employés et bénévoles déjà sur place;
 - durant les heures d'ouverture de l'hôtel de ville, de sorte que tout employé présent à l'hôtel de ville sera en mesure de se déplacer rapidement à la bibliothèque municipale afin d'en donner l'accès au Centre de la famille.
 - En dehors de cette période, le Centre de la famille pourra utiliser les espaces verts extérieurs de la bibliothèque comme lieu de rassemblement en cas d'évacuation.

RÉSOLUTION

Je demande l'autorisation aux membres du conseil municipal pour appliquer les recommandations de la direction générale de la Ville de Saint-Pie envers la demande du Centre de la famille St-Pie concernant leur plan d'évacuation.

Annick Lafontaine

De: Greffe Ville de Saint-Pie
Objet: TR: Demande d'accès à la bibliothèque en cas d'évacuation

De : Julie Nicolas <j.nicolas@villest-pie.ca>
Envoyé : 10 juillet 2024 14:05
À : centre de la famille coordo <coordo.centredelafamille@gmail.com>
Cc : Dominique St-Pierre <d.st-pierre@villest-pie.ca>
Objet : RE: Demande d'accès à la bibliothèque en cas d'évacuation

Parfait merci!

Avant de te donner une réponse, je devrai déposer la demande au conseil municipal. Toutefois la direction générale était d'avis que si on vous offrait ce service ce serait seulement durant les heures d'ouverture de l'hôtel de ville compte-tenu qu'il y aurait des employés municipaux disponibles pour vous ouvrir les lieux.

La prochaine séance du conseil est le 6 août. J'aurai donc une réponse après. Je suis en vacances durant cette semaine là alors je pourrai te revenir à mon retour dans la semaine du 12 août, ça te va?

Merci,



Julie Nicolas

Directrice des loisirs
Ville de Saint-Pie
450 772-2488 poste 236
loisirs@villest-pie.ca

Devez-vous vraiment imprimer ce courriel? Pensons à l'environnement!

AVIS IMPORTANT : Ce courriel est à usage restreint. S'il ne vous est pas destiné, veuillez le détruire immédiatement et en informer l'expéditeur.

De : centre de la famille coordo <coordo.centredelafamille@gmail.com>
Envoyé : 10 juillet 2024 13:42
À : Julie Nicolas <j.nicolas@villest-pie.ca>
Objet : Re: Demande d'accès à la bibliothèque en cas d'évacuation

Bonjour,

Ce serait du 7 jours sur 7 durant la période scolaire puisque nous avons des activités la fin de semaine aussi. Nous avons des activités entre 8h et 16h du dimanche au mercredi ainsi que des activités terminant à 23h les autres journées.

Est-ce que ce serait préférable de considérer cela comme du 24h ou vous aimeriez avoir nos heures d'ouverture et de fermeture pour chaque journée de la semaine?

Marie-Pier Brodeur

Coordonnatrice Centre de la famille St-Pie
[VISITEZ NOTRE SITE INTERNET ICI](#)



Le mer. 10 juil. 2024 à 09:33, Julie Nicolas <j.nicolas@villest-pie.ca> a écrit :

Bonjour Marie-Hélène,

Il nous faudrait une idée de la plage horaire s.t.p.

Est-ce que c'est 24h sur 24 et 7 jours sur 7?

Merci,



Julie Nicolas

Directrice des loisirs
Ville de Saint-Pie
450 772-2488 poste 236
loisirs@villest-pie.ca

Devez-vous vraiment imprimer ce courriel? Pensons à l'environnement!

AVIS IMPORTANT : Ce courriel est à usage restreint. S'il ne vous est pas destiné, veuillez le détruire immédiatement et en informer l'expéditeur.

De : centre de la famille coordo <coordo.centredelafamille@gmail.com>

Envoyé : 9 juillet 2024 15:43

À : Julie Nicolas <j.nicolas@villest-pie.ca>

Objet : Re: Demande d'accès à la bibliothèque en cas d'évacuation

Oui, ce ne serait qu'un endroit où les enfants attendent le temps que les parents viennent les chercher et se serait si la température ne permet pas que nous restions dehors. Par exemple, l'hiver puisque nous ne pouvons prendre les effets personnels en cas d'évacuation.

C'est vraiment pour s'assurer du confort des enfants et de notre personnel le temps de contacter les parents. Il n'y a donc pas vraiment de plages horaires puisque c'est en prévention.

Marie-Pier Brodeur

Coordonnatrice Centre de la famille St-Pie

[VISITEZ NOTRE SITE INTERNET ICI](#)



Le mar. 9 juil. 2024 à 15:37, Julie Nicolas <j.nicolas@villest-pie.ca> a écrit :

Bonjour Marie-Pier,

Quelles seraient les plages horaires?

Et quels sont vos besoins? Exemple : est-ce que c'est simplement un endroit où les enfants attendent le temps que leurs parents viennent les chercher?

Merci!



Julie Nicolas

Directrice des loisirs
Ville de Saint-Pie
450 772-2488 poste 236
loisirs@villest-pie.ca

Devez-vous vraiment imprimer ce courriel? Pensons à l'environnement!

AVIS IMPORTANT : Ce courriel est à usage restreint. S'il ne vous est pas destiné, veuillez le détruire immédiatement et en informer l'expéditeur.

De : centre de la famille coordo <coordo.centredelafamille@gmail.com>

Envoyé : 9 juillet 2024 14:56

À : Julie Nicolas <j.nicolas@villest-pie.ca>

Objet : Demande d'accès à la bibliothèque en cas d'évacuation

Bonjour Madame Nicolas,

J'espère que vous allez bien en cet bel été.

Je vous écris pour demande bien particulière qui est l'accès à la bibliothèque en cas d'évacuation du Centre de la Famille. Nous créons présentement nos plans d'évacuation et cela nous amène à envisager toutes les possibilités selon toutes les températures. Puisque nous avons de jeunes enfants dans nos établissements de jours, nous aimerions avoir un endroit sécuritaire à leur offrir si une évacuation devait être faite.

Aussi, advenant cette possibilité, serait-il possible de nous donner un numéro d'urgence à contacter afin que cette personne ait la possibilité de nous ouvrir rapidement?

Cordialement,

Marie-Pier Brodeur

Coordonnatrice Centre de la famille St-Pie

[VISITEZ NOTRE SITE INTERNET ICI](#)

